



REDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES MÉNAGES – COMMENT LES COMMUNES PEUVENT-ELLES LANCER CE DÉFI ?

Les premières campagnes des communes pour la réduction de la consommation d'énergie des ménages ont été très efficaces. À côté des informations techniques et pratiques, des incitations financières (subsidés) influençant le choix des consommateurs ont été accueillies positivement par les ménages. Le but essentiel de ces mesures est de souligner la volonté de la commune de lancer le défi « Réduire la consommation d'énergie et utiliser d'avantage les ressources renouvelables ».

1. Fiches techniques pour campagnes de sensibilisation « Réduire la consommation d'énergie des ménages »

Les ménages du Grand-Duché sont responsables d'env. 20% des émissions de gaz à effet de serre (en 1998) notamment par la consommation d'énergie. Par leurs propres initiatives, les ménages ont donc une grande influence sur la protection du climat. Par des campagnes de sensibilisation, les communes essaient de motiver et d'informer les ménages pour réduire leur consommation d'énergie.

L'Alliance pour le Climat Luxembourg met à disposition des communes membres 10 fiches techniques pour ménages « Réduire la consommation d'énergie des ménages » en langue allemande et française. Les thèmes abordés sont e.a. les suivants: Chauffage; Isolation thermique; Ventilation; Appareils ménagers: Réfrigérateurs, Lave-linge et lave-vaisselle; Cuisiner économiquement; Eclairage; « Stand-By »; Le soleil – avec indication des subventions étatiques dans chaque domaine.

Livrées sous forme de CD-ROM ces fiches permettent d'intégrer des données spécifiques des communes (avant-propos des responsables communaux, personne de contact, informations supplémentaires). Les fiches sont également mises à disposition de communes qui ne sont pas (encore) membres de l'Alliance (Informations tél.: 43 90 30 26).

UN NOUVEAU APPAREIL C'EST RENEUVE!

Éclairage	KWh	Coût moyen
Éclairage de nuit	15	0,18
Éclairage d'appointement	111	1,34
Économies réalisées en 100 jours		
Économies des coûts énergétiques (KWh)	1,7	0,21
Économies des coûts énergétiques après 1.000 jours	15	1,87



À l'aide du calcul, vous pouvez vous rendre compte que l'achat d'un nouvel appareil est largement payé par le remplacement d'un seul appareil par un nouveau modèle. Lorsque pour un réfrigérateur, par le remplacement d'un seul appareil par un nouveau modèle de plus haute qualité, on peut profiter d'un avantage financier de 825 € sur une période de 10 ans.

Évitez la production de CO2



- Par exemple :
- Le réfrigérateur est plus performant du point de vue énergétique jusqu'à 210 kg CO₂ par an par rapport à un réfrigérateur qui a 20 ans.
 - La consommation d'énergie la plus performante du marché (pour évaluer jusqu'à 280 kg CO₂ par an) par rapport à un réfrigérateur qui a 20 ans.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Restez cool et économisez!

Refrigérer et congeler économiquement



Si l'achat de la TIG est de la peine, l'utilisation d'un réfrigérateur est une excellente chose. Il ne faut cependant pas oublier que beaucoup d'objets sont conservés pour garder les produits alimentaires à une température qui vous soit agréable.

DES CONSEILS POUR ÉCONOMISER / QUOI OBSERVER À LA SAISON

- Emplacement** - Les réfrigérateurs et les congélateurs doivent être installés dans un endroit frais. Évitez de les placer à côté d'un radiateur ou d'un autre appareil qui génère de la chaleur. Une température ambiante de 25°C, au lieu d'une température de 30°C, peut vous faire économiser un appareil de froid. La distance entre le réfrigérateur et l'appareil doit être de 10-15 cm.
- Température** - La température dans le réfrigérateur doit être de 4-7°C. Cela suffit pour garder les aliments frais. Chaque degré supplémentaire augmente la consommation d'électricité de l'appareil de 5-10 %.
- Isolation** - Chaque ouverture d'une porte d'un appareil frigorifique entraîne une perte de froid. Il ne faut ouvrir que quand cela est nécessaire et fermer pour une courte durée.
- Modérateur** - Ne mettez les aliments que quand le réfrigérateur est à la température ambiante et fermez la porte après 10-15 minutes.
- Dégivrer** - Les appareils frigorifiques doivent être dégivrés régulièrement. Dans le cas contraire, ils consomment plus d'électricité que nécessaire à cause de la présence de glace.
- Décongélation** - Il faut régulièrement décongélation l'ensemble des appareils frigorifiques. La décongélation agit comme un isolant et augmente la consommation électrique de l'appareil pour produire du froid.



AGÈRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT SELON LE "RÈGLEMENT GRAND-DUCAL DU 17.01.2001"

Actes relatifs pour une maison unifamiliale dans le domaine du chauffage et de la préparation d'eau chaude.

Température à chauffer
 +25 % des coûts avec un maximum de 2.500

Chauffage

- Nouveaux constructeurs: 25 % des coûts avec un maximum de 620
- Meilleur-évaluation: 55 % des coûts avec un maximum de 1.240

Raccourcissement à la réduction du chauffage urbain

- +38 % par kWh de puissance de raccordement avec un maximum de 20000

Remplacement du chauffage et de chauffe-eau électriques

- +125 % pour le remplacement d'un chauffe-eau électrique par une préparation d'eau chaude centralisée ou un boiler fonctionnant au gaz.
- +300 % pour le remplacement des appareils électriques par une chauffe-eau à basse température (gaz ou fuel).

Chauffage au bois (bois et bois, qualification du bois, espèces de bois)
 +25 % des coûts avec un maximum de 1.000

Actes relatifs pour des maisons à appartements dans le domaine du chauffage et de la préparation d'eau chaude.

Température à chauffer

- Plusieurs des appartements à 25 % des coûts, maximum de 18.800

Chauffage à condensation

- Plusieurs constructeurs: fraction des appartements à 25 % des coûts; maximum de 1.800
- Meilleure-évaluation: fraction des appartements à 25 % des coûts; maximum de 4.380

Raccourcissement à la réduction de chauffage urbain

- Plusieurs des appartements à 20000, 18 % par kWh de puissance de raccordement, maximum 180.000

Remplacement du chauffage et de chauffe-eau électriques

- +125 % pour le remplacement d'un chauffe-eau électrique par une préparation d'eau chaude centralisée ou un boiler fonctionnant au gaz.
- +300 % pour le remplacement des appareils électriques par une chauffe-eau à basse température (gaz ou fuel).

Chauffage au bois (bois et bois, qualification du bois, espèces de bois)
 +25 % des coûts avec un maximum de 1.000



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bien chauffer

« Bien chauffer pas les allemands! »

Comme les coûts relatifs au chauffage constituent la plus grande partie des dépenses énergétiques d'un ménage, il est très intéressant de vous rendre compte de ce que vous pouvez faire pour économiser.



CHAUFFER CORRECTEMENT ET ÉCONOMISER BEAUCOUP!

- Ne pas surchauffer inutilement. Une température de 20-22°C dans les locaux suffit amplement pour le bien-être.
- Baisser la température la nuit. La température conseillée pendant la nuit est de 15°C. Il n'est pas conseillé de baisser la pièce à chauffer davantage plus, car le fait de laisser refroidir la température pendant la nuit permet d'économiser.
- Ne pas laisser les fenêtres ouvertes et persiennes dans des locaux chauffés, même pas entre-ouvertures.
- Ne pas fermer les radiateurs éteints de long (réduire ou déviter des radiateurs).
- Fermer les vannes la nuit afin de réduire les pertes de chaleur.
- Élever la température des locaux environ 2 heures avant d'aller au travail.
- Ne jamais laisser complètement le chauffage pendant des périodes avec des températures basses. Le fait de remettre en route le chauffage augmente plus la consommation d'énergie qu'un long chauffage permanent.



Température ambiante	Réduction de la consommation de gaz de chauffage
25°C	jusqu'à 6%
21°C	jusqu'à 7,5%
20°C	jusqu'à 10%

Le chauffage au gaz est la solution la plus économique pour économiser de l'énergie.

2. Subventions pour les appareils ménagers à faible consommation d'énergie

Pour réduire la consommation d'énergie, le Ministère de l'Environnement a établi un large programme de subventions aux ménages surtout dans le domaine du chauffage et des énergies renouvelables. Pour inciter les ménages lors de leur choix d'achat d'un nouvel appareil électroménager, les communes offrent des subventions pour certains appareils à faible consommation d'énergie respectivement pour les capteurs solaires pour l'eau chaude.

L'Alliance pour le Climat a fait établir un calcul pour déterminer la meilleure efficacité des subventions communales par rapport à la réduction des émissions de CO₂. Sur base de ce résultat une liste de subventions communales a été proposée aux communes membres afin de compléter les subventions étatiques.

Type d'installation	Proposition de subvention communale minimale [€]	Proposition de subvention communale maximale [€]	Proposition de subvention du groupe technique Alliance du climat [€]
Réfrigérateur	20	50	40
Congélateur	40	60	50
Lave-linge	0	50	0
Lave-linge avec raccordement eau chaude	70	120	100
Lave-vaisselle	40	70	50
Chaudière à condensation type normal	0	0	0
Chaudière à condensation type mural	0	0	0
Pompe à chaleur	0	0	0
Chaudière avec Pellets	0	0	50% de la subvention étatique
Energie photovoltaïque	0	0	0
Energie solaire thermique	0	1.120	50% jusqu'à 100% de la subvention étatique





Energiesparen spektakulär darstellen

D'ÄISBLOCK-WETT FIR DE KLIMASCHUTZ ISOLÉIERE BRÉNGT ET – WETT MAT ÄIS

Eine Aktion des Mouvement Ecologique, dem Klimabündnis Lëtzebuerg und der Stiftung Öko-Fonds



Das "Eisblock-Experiment": Wird er schmelzen?

Anfang April ist ein riesiger Eisblock (1,73 m³) in eine dicke, hausförmige Dämmschicht verpackt und in der Klimabündnis-Stadt Luxemburg auf einem öffentlichen Platz aufgestellt worden. Das Häuschen entspricht mit 30 cm Wärmedämmung einem Haus, das nach dem sogenannten Passivhaus-Standard gebaut wurde. Passivhäuser sind so gut wärmegeklämt, dass sie kaum Energie zum Heizen benötigen. Das Haus verliert kaum Wärme und ist gegen äußere Witterungseinflüsse bestens geschützt.

Bis zum Welt-Umwelttag, am 5. Juni 2003 muss der "Eisblock im Passivhaus" auf der Place d'Armes in Luxemburg-Stadt während 2 Monaten Sonne, Wind und Wetter trotzen.

Bei der feierlichen Enthüllung wird die Frage lauten: Hat die Dämmschicht ihren Dienst getan? Hat sie den Eisblock vor allen Witterungseinflüssen geschützt? Stimmt die Aussage: Isoléiere bréngt et! Ist der Eisblock geschmolzen? Oder steht noch etwas?

Weshalb diese Aktion?

Es gilt die Vorteile der Passivhausbauweisen und des Dämmens allgemein darzustellen. Gutes Dämmen hilft Energie, und demzufolge Geld zu sparen. Außerdem gehört das Dämmen zu jenen Maßnahmen, die einen aktiven Beitrag zum Klimaschutz leisten können. Es verringert die CO₂-Emissionen. Die Aktion zeigt demzufolge auch auf, wie jeder einzelne Bürger auf einfache Art und Weise das Seine zum Klimaschutz beitragen kann.

Jeder kann mitwetten!

Jeder kann mitraten, wieviel Prozent Eis nach der Enthüllung am 5. Juni noch vorhanden ist.

